



CONTRAT DE LOCATION D'UN POD - ANNÉE 2019

Nom:.....Prénom.....

Adresse:.....

Code postal..... Ville.....

Pays :..... Tél.....

Email:

• POD - N°2 et 3 - 2 à 4 personnes

POD - N°1 - 2 personnes //

Nom / Prénom :Date de Naissance

Date d'arrivée.....

Date de départ.....

(il est préférable de nous contacter pour vérifier les disponibilités)

POD 1

Soit... nuit(s) à 40 euros + Taxe de séjour (0,70€) =€

Soit... 1 week-end à 70 euros + Taxe de séjour (0,70€) =€

Du vendredi 14h au dimanche 12H

Soit... 1 semaine à 160 Euros + Taxe de séjour (0,70€) =€

Du dimanche 14h au vendredi 12h

POD 2 ou 3

Soit... nuit(s) à 50 euros + Taxe de séjour (0,70€/jour) =€

Soit... 1 week-end à 90 euros + Taxe de séjour (0,70€/jour) =€

Du vendredi 14h au dimanche 12H

Soit... 1 semaine à 200 Euros + Taxe de séjour (0,70€/jour) =€

Du dimanche 14h au vendredi 12h

Pour que votre réservation soit effective merci de nous verser un acompte de 30% du total de votre séjour sur le compte BE18 0688 9769 0365 Bic GKCCBEBB ouvert au nom du camping du Préau..

Dès réception de votre Fiche **et** de votre acompte nous vous ferons parvenir par email une confirmation de réservation

Le solde de votre séjour est à payer sur place en liquide le jour de votre arrivée
(nous ne disposons pas de terminal de paiement électronique)

Date, signature, précédé de la mention "Lu et approuvé":

Reçu le solde de

Camping « Le Préau »

Rue du Préau 1C

7320 Bernissart

Conditions de location

Les réservations s'effectuent uniquement via le contrat de Location, celui-ci peut nous être renvoyé par la poste ou par email.

A la réception de votre contrat de réservation et de l'acompte, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation (par la poste ou email).

Le solde de votre séjour sera payable en liquide le jour de votre arrivée

Annulation de séjour

- Si vous annulez votre séjour au minimum 15 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte vous sera restitué.
- En cas d'annulation entre 15 et 5 jours avant votre arrivée 50% de votre acompte sera retenu à titre de dédommagement.
- Le montant de l'acompte sera retenu en cas d'annulation dans les 5 jours avant votre arrivée

Les arrivées se font à partir de 14h00 et les départs avant 12h00

Les animaux ne sont pas admis dans les Pods

Il est interdit de faire du feu, d'utiliser des appareils de cuisson au gaz à l'intérieur des Pods

Le matériel de chaque Pod fait l'objet d'un inventaire d'entrée et de sortie . Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie.

Tout dégât occasionné aux pods ou aux matériels qu'ils contiennent sera à payer sur base de l'état des lieux de sortie et payable directement sur place.

Réclamation

Toute réclamation éventuelle devra être formulée par écrit et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours suivant votre séjour.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping, celui-ci se trouve dans un classeur à l'intérieur du Pod.

Pour tout renseignement supplémentaire téléphoné au numéro suivant :

Chef de Camp André Laure: 0475/62 97 21

Madame Nourry :069 59 05 66.

Monsieur Fagnart : 0472 35 45 11

ASBL Camping du Préau

Place de Bernissart n°1

7320 Bernissart